

**Intitulé du projet :** Politiques d'accueil et agendas 21 : mise en évidence des complémentarités et des bonnes pratiques

---

**Nom du porteur de projet :** APFP

**Personnes contacts :**

Catherine SADON, [csadon@yahoo.fr](mailto:csadon@yahoo.fr)

Michaël RESTIER, [m.restier\\_apfp@yahoo.fr](mailto:m.restier_apfp@yahoo.fr), tél. 01 46 62 07 26

**Résumé du projet en quelques lignes :**

Il s'agit dans cette action :

- de repérer la prise en compte des politiques d'accueil et plus spécifiquement des services à la population dans les agendas 21 ;
- de repérer la prise en compte du développement durable dans les politiques d'accueil ;
- d'identifier les bonnes pratiques d'articulation entre développement durable et politiques d'accueil, singulièrement au travers de la prise en compte des services à la population dans les agendas 21 ;
- identifier des exemples et des pratiques qui puissent être transférées ;
- et déboucher sur des pistes d'amélioration voire de préconisation.

La base de l'analyse est majoritairement celle des Pays reconnus par le MEDDTL.

**Les principaux enseignements à retenir du projet :**

- Une prise en compte faible des services à la population dans les Agendas 21 de Pays reconnus, et une quasi absence des politiques d'accueil dans les Agendas 21.
- Un cloisonnement des démarches (les démarches de développement durable apparaissant souvent comme "à côté") et le besoin d'un rapprochement entre les différentes démarches.
- Favoriser l'appropriation des démarches de développement durable en leur donnant un contenu concret et en les inscrivant dans l'action globale des acteurs.
- Besoin de faire connaître les difficultés, les manques, les écueils à éviter et les bonnes pratiques.

**Les produits issus du projet** (guides, fiches expériences, film, site internet...) :

- Fiches de bonnes pratiques
- Guide méthodologique

**Les problématiques, manques, difficultés et besoins repérés sur le terrain, auprès des acteurs des territoires** => repérage des opportunités et demandes sur les territoires en termes de transfert

- Des difficultés d'appropriation des enjeux du développement durable par les élus
- Des difficultés à convaincre des raisons pour lesquelles cette dimension doit être prise en compte et comment
- Une méconnaissance des politiques d'accueil
- Une transversalité insuffisante
- Un besoin d'articulation entre tous les acteurs

## Proposition d'actions de transfert à destination des RRR et de leurs acteurs

<b>Sujet / thème / problématique</b>	<b>Type d'action (1)</b>	<b>Objectifs</b>	<b>Publics cibles</b>
Prise en compte des services dans les Agendas 21	Organisation de réunions avec présentation et échanges d'expériences	- Favoriser l'appropriation - Puis la prise en compte	Les élus et les acteurs des services Les Conseils de développement
Prise en compte des politiques d'accueil dans les agendas 21	Organisation de réunions avec présentation et échanges d'expériences	- Favoriser l'appropriation - Puis la prise en compte	Les élus et l'ensemble des acteurs locaux
Prise en compte du développement durable dans les politiques d'accueil	Organisation de réunions avec présentation et échanges d'expériences	- Favoriser l'appropriation - Puis la prise en compte	Les élus et l'ensemble des acteurs locaux